

DECLARATION DE MALAGA

pour la promotion d'un espace numérique méditerranéen solidaire

Premier Sommet des Villes et des Gouvernements locaux

- Málaga / 3 Octobre 2008 -

Réunis à Málaga dans le cadre du Premier Sommet des Villes et des Pouvoirs Locaux Méditerranéens,

Déterminés à impliquer les villes et les pouvoirs locaux, en collaboration avec le secteur privé et la société civile, dans le développement d'un espace méditerranéen plus solidaire et plus convivial,

Désireux de contribuer au développement des objectifs de la Convention de Barcelone et du processus de l'Union pour la Méditerranée, et d'être reconnus comme des acteurs essentiels de la coopération méditerranéenne,

Convaincus que la communication et l'échange à travers les nouvelles technologies (TIC) contribuent fortement à la paix et au dialogue culturel ainsi qu'au développement économique, social et politique et à une meilleure qualité de vie dans l'espace méditerranéen,

Conscients que les TIC et les transactions électroniques sont de puissants instruments permettant d'accroître l'efficacité des échanges et de la production des biens et des services et de promouvoir le commerce méditerranéen ainsi que les investissements,

Conscients qu'un espace numérique méditerranéen solidaire contribuera au développement économique et social de toute la région méditerranéenne, à un meilleur partage des connaissances, à une plus grande parité entre les hommes et les femmes, ainsi qu'à la réalisation des Objectifs de Développement de la Déclaration du Millénaire.

Décidés à investir dans le développement des infrastructures des TIC pour assurer un accès universel aux TIC et à l'Internet à l'ensemble des citoyens méditerranéens, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l' e-gouvernance, de la culture, du commerce, de la sécurité et de la confidentialité,

Soucieux d'œuvrer pour le développement d'une plate-forme de services et d'un espace numérique méditerranéen solidaire, abrégé « Espace Digital Méditerranéen » (EDM) pour l'ensemble des citoyens et des pouvoirs locaux de la Méditerranée et à l'interopérabilité des systèmes,

Conscients de l'importance de l'Espace Digital Méditerranéen pour les pouvoirs locaux et les citoyens de la Méditerranée dans les domaines de la mobilité humaine pour faciliter l'accès au travail, l'intégration, la sécurité, les transferts de fonds vers les pays d'origine, et de la dimension internationale de l'Espace Digital Méditerranéen,

Nous nous engageons à collaborer au développement de stratégies et de plans d'actions au niveau de toute la région méditerranéenne avec le but :

- de déployer l'EDM, notamment par la mise en commun de ressources financières, matérielles, humaines et cognitives et en favorisant l'échange d'expériences,
- d'encourager les partenariats publics et privés,
- de soutenir les actions déjà en œuvre, notamment les hubs opérationnels, pour améliorer les accès aux infrastructures, aux applications et aux connaissances dans le domaine des services, du développement de plate-formes, de portails et de systèmes d'identification digital adaptés aux besoins et aux intérêts de chaque citoyen méditerranéen dans le contexte du Web 2.0 et 3.0,
- de mettre en œuvre des mécanismes innovants de financement qui permettent d'accroître les contributions au développement, notamment dans la perspective de la Conférence de Lyon sur la solidarité numérique (24 novembre 2008) et de la Conférence

des Nations Unies de Doha (la Conférence de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey / 29 novembre - 2 décembre 2008),

- d'adhérer au Fonds mondial de Solidarité Numérique (FSN) et de mettre en œuvre le mécanisme innovant de financement qu'il propose pour réduire la fracture numérique dans la zone méditerranéenne : la « contribution de 1% de solidarité numérique »,
- de développer et d'accroître dans la zone méditerranéenne la coopération décentralisée à travers le développement de jumelages et de financement de projets dans divers secteurs, en particulier l'éducation et la santé en s'appuyant, notamment sur les propositions du FSN,
- de délivrer à travers leur mairie aux citoyens méditerranéens qui en font la demande à l'Organisation pour la Sécurité des Transactions Électronique (oiste.org), une carte d'identité numérique et une identité digitale méditerranéenne offrant un accès privilégié et confidentiels à des ressources, notamment dans les domaines économique, touristique, social, politique, culturel et sanitaire,
- de se doter des moyens de traitement et d'élimination des déchets numériques qui menacent gravement la santé et l'environnement dans toute la région méditerranéenne (en étroite coopération avec le FSN et les agences spécialisées des Nations Unies),
- d'adopter toutes les mesures possibles pour réduire la consommation énergétique des TIC,
- de favoriser le développement d'une économie *low carbon*, notamment par l'encouragement de boucles économiques locales, de circuits courts favorisés par l'usage des TIC,

Nous appelons les Pouvoirs Locaux et les entreprises des pays de la Méditerranée, membres de l'Union Européenne et/ou de l'OCDE à :

- **inclure dans leur projet de développement numérique un volet « contribution au développement » pour permettre l'équipement des villes méditerranéennes encore marginalisées dans la société de l'information,**
- **appliquer la « contribution de 1% de solidarité numérique » dans l'ensemble de leurs appels d'offres relatifs à des produits ou services numériques,**
- **fournir les services nécessaires (services téléchargeables) à d'autres villes et pouvoirs locaux moins favorisés si elles disposent des installations appropriées comme le Hub Méditerranéen,**

Nous engageons les Gouvernements méditerranéens, les Organisations Internationales, la société civile et le secteur privé méditerranéens ainsi que « Cités et Gouvernements locaux Unis » (CGLU) et toutes les autres Organisations régionales de Pouvoirs Locaux concernées par ces enjeux à collaborer étroitement à la mise en œuvre et au succès de cette Déclaration,

Nous remercions la Ville de Málaga

- **de mettre en place, avec l'appui du « Club Málaga Valley » et la collaboration du Fonds mondial de Solidarité Numérique, un « Secrétariat Permanent pour la promotion d'un espace numérique méditerranéen solidaire », abrégé : « Secrétariat permanent pour l'EDM »,**
- **de transmettre la présente Déclaration à toutes les Villes et les Pouvoirs Locaux méditerranéens ainsi qu'à toutes les organisations ou associations régionales concernées par le développement d'un espace numérique méditerranéen solidaire,**

Nous nous réjouissons de la décision de la Ville de Málaga d'organiser, avec l'appui du « Club Málaga Valley » et la collaboration du Fonds mondial de Solidarité Numérique, un deuxième Sommet des Villes et des Pouvoirs Locaux de la Méditerranée à Malaga, les 15 et 16 octobre 2009, ouvrant ainsi la voie au développement d'un Forum méditerranéen stable et permanent, d'importance internationale, qui engagera le secteur public, les entreprises et la société civile au développement d'un espace méditerranéen plus juste et solidaire,

Nous prions enfin le Maire de Malaga de transmettre la présente Déclaration au Gouvernement espagnol afin que la Déclaration du Sommet de Málaga soit portée à la connaissance :

- du Président de l'Union Européenne afin que ses conclusions et ses recommandations soient dûment prises en compte dans le développement des activités de l'Union Européenne et de l'Union pour la Méditerranée et pour qu'elles soient endossées par la Conférence de Lyon du 24 novembre 2008 sur la solidarité numérique,
- du Secrétaire Général des Nations Unies pour que les participants à la Conférence des Nations Unies de Doha sur le suivi du financement pour le développement (29 novembre-2 décembre 2008) en soient pleinement informés,
- des plus hautes autorités de la République de Guinée pour que la Déclaration de Malaga soit portée à la connaissance des participants à la cinquième session du "Groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement" (Conakry, 6-9 novembre 2008)."
- **des Gouvernements de tous les pays membres de l'Union pour la Méditerranée afin que la promotion d'un espace numérique méditerranéen solidaire (EDM) soit introduit dans les objectifs prioritaires de l'Union pour la Méditerranée.**

Málaga, le 3 octobre 2008